

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 mars 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 4 mars 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre du Ministre des affaires étrangères de la République de Macédoine, M. Srgjan Kerim, datée du 4 mars 2001, et de demander que le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunisse d'urgence pour que le Ministre lui présente un plan d'action du Gouvernement de la République de Macédoine relatif aux mesures à prendre pour mettre un terme à la violence, stabiliser durablement la situation à la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie (Kosovo) et empêcher que la violence ne se propage dans la République de Macédoine (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Naste Calovski

**Annexe à la lettre datée du 4 mars 2001, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de l'ex-République yougoslave de Macédoine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais vous informer du dernier incident très grave qui s'est produit ce matin, à 9 heures, près de Tanusevci, au cours duquel trois soldats de l'armée macédonienne ont été tués – deux par l'explosion d'une mine et un par un tireur isolé. Les soldats se trouvaient à bord d'un véhicule d'approvisionnement, escorté par un véhicule de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe; ils se dirigeaient vers le mirador de Tanusevci lorsque leur véhicule a roulé sur une mine; des coups de feu ont ensuite été tirés par les extrémistes qui étaient embusqués là.

À la réunion que M. Boris Trajkovski, Président de la République de Macédoine, M. Ljubco Georgievski, Premier Ministre de la République de Macédoine et M. Stojan Andov, Président du Parlement de la République de Macédoine ont tenu d'urgence avec les ambassadeurs des pays de l'Union européenne et des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ainsi que les représentants de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Président de la République a proposé que leurs gouvernements respectifs appuient les mesures suivantes :

- Que le Conseil de sécurité des Nations Unies se réunisse d'urgence;
- Que les pays membres de l'OTAN et les pays membres de l'Union européenne appuient des mesures à prendre immédiatement par la Force de paix au Kosovo (KFOR) en vue de débarrasser des extrémistes la zone frontière côté Kosovo proche de Tanusevci;
- Que le droit de la République de Macédoine à la légitime défense et son droit de sauvegarder son intégrité territoriale et sa souveraineté face à une situation qui met en péril la région tout entière soient publiquement reconnus;
- Que le souci qui a été exprimé pour que soient sauvegardées l'intégrité territoriale et la stabilité de la République de Macédoine soit concrètement suivi d'effet.

Compte tenu de ce qui précède, je demande que soit convoquée d'urgence une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies à laquelle j'ai l'intention de participer pour présenter, au nom du Gouvernement de la République de Macédoine, un plan d'action relatif aux mesures à prendre pour mettre un terme à la violence et stabiliser durablement la situation à la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie (Kosovo) et empêcher que la violence ne se propage dans la République de Macédoine.

(Signé) Srgjan **Kerim**